

le 27 Janvier 1975

Monsieur le Maire  
DOUAI

Monsieur le Maire,

Vous savez que, par goût et par l'un de mes métiers, je consacre une partie de mon énergie à la défense des clowns en particulier et du cirque en général en tant qu'arts populaires menacés.

J'ai organisé une manifestation dans le cadre du Salon du Confort Ménagier de Lille et pendant 11 jours des clowns se sont maquillés sur leur stand, face au public, et ont parlé de leur métier. La direction de la foire de Lille estime à plus de 10.000 le nombre des visiteurs que nous avons reçus.

Actuellement, je présente une conférence démonstrative sur les clowns. Elle a eu lieu à l'Université de Lille 1, à l'Ecole Supérieure de Commerce de Lille et dans des établissements maternels et primaires. Elle m'a été commandée par le Secrétariat d'Etat à la Culture et, pour son compte, je l'ai donnée à l'Ecole des Beaux Arts de Lille et dois la donner encore à BOURGES et à ANX en PROVENCE.

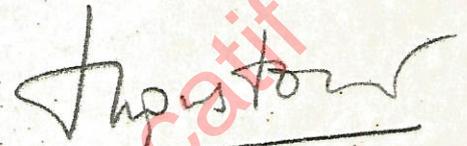
L'autre mercredi, lors du goûter des personnes âgées, il m'est venu l'idée - qui trottait déjà depuis longtemps dans ma tête - que le cirque de Douai, l'un des derniers "cirques stables" de France, devrait être exploité dans sa fin première. Et j'ai pensé que la municipalité de Douai pourrait peut-être organiser une semaine du cirque dans son établissement. Cette semaine de cirque pur, "à l'ancienne", s'inscrirait dans les efforts faits actuellement notamment par Sylvia MONTEFORT à Paris et par le Prince RAINIER à Monaco.

Certes, nous devrions garder des proportions régionales. Mais je suis persuadé que si nous placions cette semaine en période scolaire (octobre par exemple) nous pourrions, avec le concours des écoles de l'arrondissement qui exploiteraient pédagogiquement le thème, obtenir un succès populaire certain.

A mon avis, les matinées devraient être réservées à des collectivités et les places devraient être payées plus sous la forme d'une participation aux frais que sous celle d'un droit d'entrée : matinées des écoles, des anciens, des BAS, etc. Plusieurs municipalités pourraient être intéressées, l'organisation appartenant à la Ville de Douai. Les soirées seraient publiques.

De toutes façons, je serais prêt à vous fournir une étude plus approfondie et chiffrée si ce projet vous intéresse et je serais, vous le supposez bien disposé à assumer mes responsabilités de direction d'une entreprise qui me passionne.

Je suis à votre disposition pour en reparler et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à mes sentiments distingués.



Hugues HOTIER

Collection Cirque éducatif



VILLE DE DOUAI  
(NORD)

Toute la correspondance doit être  
adressée à Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
59508 DOUAI

Référence à rappeler :

SEG/EB/MH/N° 678  
1

Le - 7 FEVR. 1975

TÉL. 88. 91. 50

Monsieur Hugues HOTIER

571, Boulevard Jeanne d'Arc

59500 DOUAI

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre  
du 27 Janvier par laquelle vous me soumettez une idée concer-  
nant l'Hippodrome Municipal.

Votre suggestion me paraît très intéressante et  
mérite attention.

Aussi, je vous serais reconnaissant de me faire  
des propositions plus précises sur ce projet.

Je vous en remercie et vous prie d'agréer, Cher  
Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués et

*les meilleurs*

Le Maire,

CHARLES FENAIN  
MAIRE DE DOUAI



VILLE DE DOUAI  
(NORD)

Toute la correspondance doit être  
adressée à Monsieur le Maire  
Hôtel de Ville  
59508 DOUAI

Référence à rappeler :

SEG/EB/JF n° 209

Le 24 JUIL. 1975

TÉL. 88. 91. 50

Madame Micheline HOTIER

Productions Artistiques "SHOW-CHOC"

571, Boulevard Jeanne d'Arc

59500 DOUAI

Madame,

Suite à vos lettres des 9 et 24 Juin dernier, j'ai l'honneur de vous donner mon accord pour l'organisation à l'Hippodrome Municipal, d'une "Semaine du Cirque" du mercredi 25 au samedi 28 Février 1976.

Je vous retourne dûment signée l'autorisation d'engager des artistes et l'accord de vous allouer une somme de 42 000 F pour la présentation de huit spectacles les

- mercredi 25 Février à 9 H et 18 H 30
- jeudi 26 Février à 9 H et 14 H
- vendredi 27 Février à 9 H et 14 H
- samedi 28 Février à 9 H et 15 H.

Je suggère d'autoriser les parents à accompagner leurs enfants ce qui augmenterait sensiblement le nombre des spectateurs à chacun des spectacles.

Je souhaite vivement que tout soit mis en oeuvre pour que l'opération financière de ces manifestations soit équilibrée dans toute la mesure du possible.

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

LE MAIRE,

Pour le Maire,

l'Adjoint Délégué

